



Fiche pratique n°9 :

Demande de pré-permis d'Importation

Pour qui ?

Cette fiche pratique est destinée à **tous les utilisateurs** souhaitant créer une demande de pré-permis d'importation.

Pourquoi ?

Le pré-permis est un permis d'importation incomplet, délivré non pas pour importer le spécimen, mais dans le seul but d'apporter aux autorités du pays qui exporte vers la France la certitude que le spécimen ne sera pas utilisé commercialement, condition indispensable pour délivrer un permis CITES d'exportation s'agissant d'espèces inscrites à l'annexe I.

Les informations figurant sur le permis d'exportation étranger permettent ensuite au demandeur de renseigner les cases manquantes du dossier du pré-permis, afin de transformer ce dernier en demande de permis d'importation.

Les actions décrites dans cette fiche pratique

- Comment créer une demande de pré-permis ?
- Comment effectuer des recherches de pré-permis ?
- Comment transformer un pré-permis en une demande de permis d'importation ?

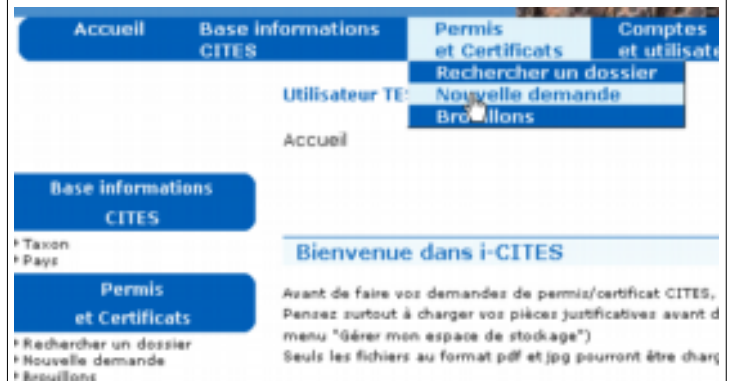


Les champs en gras dans cette fiche doivent obligatoirement être renseignés



Créer une demande de pré-permis

- connectez-vous et identifiez-vous dans l'application.
- sélectionnez « Permis et Certificats / Nouvelle demande » pour débiter la création d'une demande de pré-permis



Premier onglet « Compte/demande »

- choisissez **le compte** ou **le sous-compte** à partir duquel la demande va être effectuée, c'est-à-dire celui qui apparaîtra comme titulaire du pré-permis.
- sélectionnez ensuite « Permis d'importation » comme **type de permis**, puis cochez la case « **Pré-permis** ».



Après avoir renseigné un onglet, il est obligatoire de **valider en cliquant sur « Continuer »** pour pouvoir passer à l'onglet suivant.



La suite de la demande de pré-permis est identique à une demande de permis d'importation, à l'exception du fait que certains champs du bloc spécimen peuvent ne pas être renseignés.

Nous vous invitons à consulter la fiche pratique n°1 «demande de permis d'importation » en cas de besoin.

Elle est disponible à l'adresse

http://cites.info.application.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Fiche_pratique_I_cle134f88.pdf

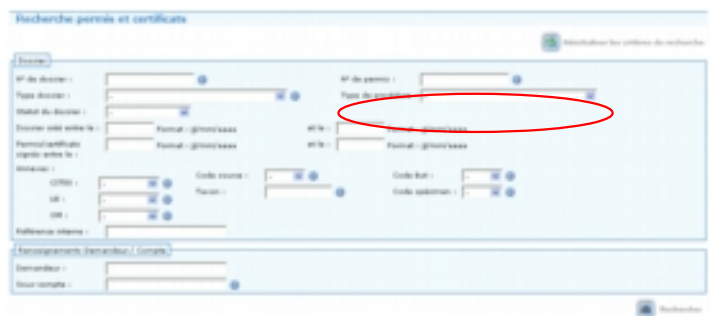


Rechercher un pré-permis

- connectez-vous et identifiez-vous dans l'application.
- sélectionnez « Permis et Certificats / Rechercher un dossier »



- saisissez les éléments de la demande ou du permis que vous souhaitez rechercher.
 - La recherche s'effectue sur tous les critères saisis.
 - Si rien n'est saisi, tous les permis associés au compte sont affichés.
 - Pour rechercher un pré-permis, sélectionnez « PRE - Pré-permis » dans le menu déroulant du champ « Type de procédure »
 - Vous pouvez ensuite ajouter d'autres critères (numéro, date, espèce, etc.)

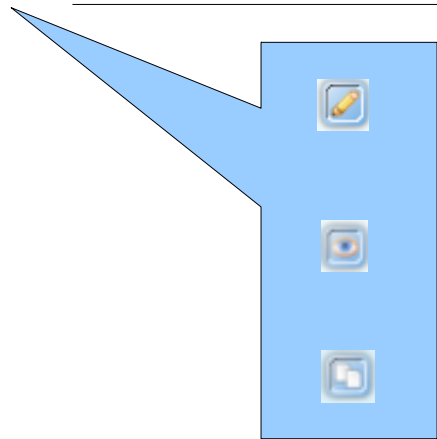


- cliquez sur « Rechercher »
- visualisez, modifiez ou dupliquez l'un des pré-permis résultant de la recherche.
 - modification du pré-permis
Ce bouton permet d'accéder aux informations de la demande que l'on a créée auparavant et de les modifier avant l'instruction du dossier.
 - visualisation de l'aperçu du pré-permis
Ce bouton permet de visualiser l'aperçu du pré-permis que l'on a précédemment créé.
 - duplication du pré-permis
Ce bouton permet de dupliquer le pré-permis dans le cas où il faut créer une nouvelle demande quasiment identique.

Résultat : 2 Dossiers

Page: 1 - Page 1 sur 1 - 2 lignes de 1 à 2 sur 2 - Nombre de lignes par page: 2

	N° de dossier	N° de permis	Type	Exemple de contenu	Spécificité	Statut	Date
	L12000000000000000000	PRE000000000000000000	Report (Pré-permis)	00000000000000000000	Non défini	OK	22/09/2012
	L12000000000000000000	PRE000000000000000000	Report (Pré-permis)	00000000000000000000	Non défini	OK	22/09/2012





Transformer un pré-permis en permis

Une fois votre permis de(ré)exportation étranger obtenu sur la base du pré-permis, il vous faut transformer votre dossier de pré-permis en demande de permis d'importation.

ATTENTION : il est **nécessaire de repartir du dossier du pré-permis** et ne jamais créer directement une nouvelle demande de permis d'importation

Vous devez :

- Faire une recherche du dossier de pré-permis concerné
Le résultat de la recherche s'affiche sous forme de tableau.
- Cliquer sur l'icône « crayon » d'accès au dossier.

- Vous arrivez sur l'onglet « Action et Historique ».
- Un nouveau bouton apparaît :



Il vous suffit de cliquer sur ce bouton pour entamer la demande de permis d'importation.



- Pour compléter cette demande, il faudra valider tous les onglets, mais ceux-ci sont déjà pré-remplis avec les informations du pré-permis.
Il est possible cependant de modifier certaines données déjà présentes.

- Si / lorsque l'onglet est correctement renseigné, vous devez le valider en cliquant sur Continuer





- Pour l'onglet « Spécimen » il est obligatoire de compléter les informations manquantes concernant le numéro du permis étranger et sa date pour passer à l'étape suivante.
- Veuillez également à détailler la description du spécimen.
- Pour cela, accédez au bloc principal en cliquant sur l'icône

- Complétez les champs obligatoires
- Modifiez / complétez la description

- Une fois tous les onglets validés, il reste à valider la demande
- Le dossier passe alors au statut **A INSTRUIRE**, il doit maintenant être instruit par le service instructeur.



Si vous n'avez pas terminé la procédure de transformation du pré-permis en permis d'importation, l'application sauvegarde le dossier en cours dans les brouillons.

- Pour le retrouver, vous devez aller dans « Permis et Certificats » puis « Brouillons »
- Effectuez une recherche et cliquez sur l'icône « crayon » d'accès au dossier afin de terminer la demande de permis d'importation.
- Le bouton permettant la transformation du permis n'apparaît qu'une seule fois dans l'onglet « Actions et historique ».
S'il a déjà servi et que votre demande n'a pas été menée à terme, vous devez rechercher le dossier commencé auparavant dans vos brouillons pour poursuivre la demande de permis d'importation, éventuellement en la modifiant.

NE PAS CREER UNE NOUVELLE DEMANDE